



Licence Langues, littératures et civilisations étrangères

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues, littératures et civilisations étrangères. 2014, Université de versailles Saint-Quentin-En-Yvelines - UVSQ. hceres-02036903

HAL Id: hceres-02036903

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036903>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Langues, littératures et civilisations
étrangères

de l'Université de Versailles Saint-
Quentin en Yvelines

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- UVSQ

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Langues, littératures et civilisations étrangères

Domaine : Arts, lettres, langues / Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI150007505

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
UVSQ boulevard Vauban, 78280 Guyancourt.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence mention *Langues, littératures et civilisations étrangères* (LLCE) proposée par l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines comporte deux spécialités : *Anglais* et *Espagnol*. La licence est organisée sur six semestres permettant l'acquisition de 180 crédits européens (ECTS). Chacun d'entre eux se décline en unités d'enseignement (UE) qui permettent d'acquérir d'abord les savoirs fondamentaux en langue, littérature et civilisation des pays anglophones ou hispanisants, où les connaissances se construisent progressivement. Ensuite, des UE optionnelles offrent un choix de matières connexes pour compléter la formation principale, par exemple des cours de langue vivante 2 (LV2), littérature comparée, histoire moderne... La spécialité *Espagnol* propose deux parcours en première et deuxième années (L1 et L2) *Littérature et culture* et *Histoire et culture* et trois parcours en troisième année (L3) : *Enseignement, Recherche* et *Culture, média et patrimoine*. La spécialité *Anglais* propose deux parcours lors du dernier semestre de la licence (S6) : *Enseignement ou enseignement primaire* et *Enjeux internationaux*. Les principaux débouchés visés sont ceux d'enseignant, de traducteur ou d'interprète.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation des anglicistes et des hispanistes est cohérente et d'après l'intitulé des unités d'enseignement (UE), il y a une progression dans l'acquisition des connaissances en langue, littérature et civilisation au cours des six semestres. Cependant les connaissances et compétences attendues ne sont pas détaillées. L'enseignement se fait en cours magistraux (CM) avec des travaux dirigés (TD) associés, ou simplement en TD, entre 15h et 18h hebdomadaires. Il n'y a pas d'UE dédiée aux technologies de l'information et de la communication (TICE) et il n'est pas indiqué comment les cours sont dispensés (en groupes, en multi-média, en labo...). Les étudiants ont la possibilité de faire des stages : pour les futurs enseignants en L3, ou un stage en entreprise dans la spécialité *Anglais*. Des parcours sont possibles en *Espagnol* issus d'une mutualisation avec les licences d'*Histoire* et de *Lettres modernes*. Les UE au choix proposent une ouverture dans un champ disciplinaire élargi, mais l'offre mérite d'être plus étendue. Les compétences additionnelles comprennent une LV2, mais les documents fournis ne prévoient pas les certifications (en langues : certification en langue de l'enseignement supérieur (CLES), en anglais : Test of English for International communication (TOEIC), en informatique : Certificat informatique et internet (C2i)). Les compétences transversales sont présentes, à la lecture des intitulés d'UE, mais il n'y a pas de détails. L'absence de portefeuille des compétences est à signaler. L'acquisition des compétences préprofessionnelles n'est pas une priorité. Outre les possibilités de faire un stage (cf. supra), on note l'absence d'enseignement spécifique préprofessionnel. Les connaissances sont contrôlées en continu et en examen final, mais la répartition entre les deux méthodes n'est pas détaillée. Le système de compensation obéit au modèle national. L'évaluation des enseignements est réalisée à partir d'un questionnaire rédigé par l'équipe pédagogique, mais les résultats de cette évaluation n'ont pas été communiqués, ce qui est regrettable.

Des modalités de mise à niveau sont prévues particulièrement en *Anglais* où des remédiations sont obligatoires (contrat à l'appui) pour certains étudiants en situation d'échec. En *Espagnol*, les modalités ne sont pas très précises. Quant à l'enseignement de méthodologie du travail universitaire, ceci doit se faire lors de cours de développement de compétences fondamentales en CM et TD. Des pratiques pédagogiques basées sur le numérique existent, mais les explications sur leur utilisation par les linguistes ne sont pas claires.

L'international est au cœur du projet d'établissement et l'autoévaluation cadre bien les enjeux nationaux et internationaux, socioprofessionnels et culturels, mais n'indique pas comment ceci se traduit dans les cours. Néanmoins, les dispositifs d'aide à la mobilité sont très efficaces : 40 % des étudiants anglicistes et 60 % des hispanistes effectuent un échange à l'étranger en L3. Il n'est pas indiqué si les enseignements et les horaires sont adaptés pour des stagiaires de formation continue et/ou des étudiants présentant des contraintes particulières.

Plusieurs possibilités de poursuite en master sont proposées au sein de l'UVSQ (recherche, enseignement et perspectives plus professionnalisantes). La Direction de la réussite et de l'insertion professionnelle (DRIP) a vocation à aider les étudiants pour construire un projet personnel. Celle-ci est très active, organisant des forums, des services d'accompagnement. Cependant, le projet professionnel proprement dit ne rentre pas dans la maquette des licences de langue. Il y a une UE optionnelle dans la spécialité *Anglais*, au sein du parcours *Enjeux internationaux* : projet personnel avec mémoire et soutenance. De même, les anglicistes en L3 peuvent faire un stage, mais aucune précision n'est donnée concernant de telles possibilités pour les étudiants en L3 en *Espagnol*. Il n'y a aucune mention de contact avec des intervenants extérieurs, professionnels de quel que métier que ce soit. Il y a un taux d'abandon élevé entre L1 et L2 pour les deux spécialités, mais plus important en *Anglais*, de l'ordre de 50 %, reflétant une tendance au niveau national, alors qu'il existe une stabilisation de ce taux entre L2 et L3. Ce n'est donc pas une caractéristique particulière de l'UVSQ. Cependant, la poursuite des études, à l'UVSQ ou ailleurs, n'est pas renseignée même si le nombre de licenciés en *Anglais* qui s'inscrivent en première année de master (M1) (recherche ou enseignement) est donné (environ 66 %). En revanche, il n'y a pas d'information sur les inscriptions ailleurs. Malgré des enquêtes menées par la DRIP, l'insertion professionnelle à l'issue de la L3 n'est pas renseignée et le devenir des sortants non-diplômés n'est pas connu.

Les équipes pédagogiques et les organigrammes ne sont pas détaillés précisément. Pour les deux spécialités, l'importance des enseignants vacataires est mentionnée, mais pas chiffrée. Le nombre et la qualité (enseignants-chercheurs : maîtres de conférences et professeurs des universités, professeurs agrégés et certifiés) des enseignants permanents ne sont pas renseignés avec précision. Les deux spécialités sont pilotées distinctement : en *Anglais*, un comité de pilotage pédagogique a été mis en place en 2012, pilotage par thématique. Il existe également un responsable pédagogique par année de licence, ce qui est vrai aussi pour l'*Espagnol*. Un "conseil de vie de la filière espagnole" constitué de membres de l'équipe pédagogique et de représentants des étudiants effectue le pilotage pédagogique pour les hispanistes. Quant au soutien administratif, les autoévaluations font part d'un sérieux sous-encadrement (7,5 emplois TP pour l'IEC (Institut d'Etudes culturelles) et donc l'*Anglais* ; pas de chiffre pour l'ILEI

(Institut des Langues et des Etudes Internationales) et donc l'*Espagnol*). L'Université a des accords de coopération avec le monde professionnel du département des Yvelines, mais la présence de formateurs extérieurs n'est pas indiquée ni en *Anglais*, ni en *Espagnol* sauf pour l'intervention des professionnels du domaine de la culture en L3 *Espagnol* dans le parcours *Culture, médias et patrimoine*, enseignement préalable pour les masters *Métiers des archives* et *Métiers de la culture et du patrimoine*. Il n'est pas indiqué comment les différentes évaluations et les analyses des résultats des étudiants sont prises en compte dans le pilotage pour l'amélioration de cette formation. Malheureusement, les autoévaluations sont très succinctes. Chacune concerne chaque fois l'Institut (ILEI ou IEC) dans son ensemble et toutes ses formations. Quelques informations plus spécifiques pour les licences spécialités *Anglais* et *Espagnol* sont données, mais pas d'analyse détaillée. Aucune information n'est fournie sur la collecte des données, sur le ou les auteurs ou sur la manière de procéder.

Certaines recommandations émises lors de la précédente évaluation faite par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) ont été prises en considération ; un effort a notamment été fait dans les deux spécialités pour pallier le fort taux d'abandon en L1. En *Anglais*, il y a davantage d'ouverture vers la professionnalisation, mais la préprofessionnalisation reste tout de même assez limitée. Le dossier fourni pour cette évaluation comporte un grand nombre de documents, mais malgré la quantité d'informations offerte, il y a des lacunes, une opacité dans l'intitulé des documents et une diversité de formats qui ont occasionné une véritable chasse à l'information. L'Annexe Descriptive au Diplôme (ADD) est absente et les fiches Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) manquent d'actualisation (notamment les codes ROME).

La fusion des deux instituts (en 2012) et son changement de nom en "UFR de langues et études internationales" suppose donc un rapprochement organisationnel et une approche plus cohérente des études de langues à l'UVSQ.

- Points forts :
 - Les deux spécialités proposent des formations disciplinaires solides.
 - Suivi et accompagnement des étudiants.
 - Bon équilibre entre CM et TD.

- Points faibles :
 - Absence de précisions sur la poursuite des études.
 - Formations toujours peu ouvertes sur les réalités socio-économiques des mondes anglophones et hispanophones.
 - Le choix des options reste limité.
 - Absence de formation pré-professionnalisante et de contact avec le monde élargi du travail.
 - Le pilotage de la mention n'est pas homogène, divisée en deux blocs (*Anglais* et *Espagnol*) de deux parcours.

- Recommandations pour l'établissement :

Après la fusion des deux Instituts, il conviendrait que les enseignants des deux langues travaillent ensemble pour mettre en commun les points forts des deux formations, avec des mutualisations d'unités d'enseignement, par exemple. Il faudrait ouvrir ces formations davantage, surtout l'*Espagnol*, sur le monde des actualités. On pourrait introduire davantage de contacts avec le monde du travail par le biais d'intervenants extérieurs ou des conférenciers, diplômés en langues, qui ont su rebondir et faire carrière ailleurs que dans l'enseignement ou les métiers de la culture. Ce serait un atout intéressant pour la nouvelle Unité de formations et de recherche (UFR) de créer une vraie double licence *Anglais-Espagnol* qui viserait la formation de diplômés bilingues de haut niveau. Ceux-ci pourraient poursuivre des études complémentaires afin d'intégrer des professions très valorisantes (le fonctionnariat européen ou international, le monde de la finance, par exemple). Le Guide de l'étudiant et les plaquettes données aux futurs étudiants auraient été très utiles pour voir comment la licence (*Anglais* ou *Espagnol*) est présentée et expliquée aux étudiants.



Observations de l'établissement



N° demande : LI-S3LI150007505

Domaine : ALL/SHS

Niveau : Licence

Mention: Langues Littérature Civilisations Etrangères

Observation (s):

Les responsables de dossiers observent collectivement que les experts de l'AERES déplorent l'absence d'un certain nombre de données chiffrées (notamment de tableaux d'indicateurs) qui n'étaient pourtant pas réclamées par le dossier de bilan. Ces données étaient demandées, et ont été précisément renseignées, dans le dossier de renouvellement qui n'a apparemment pas été communiqué aux experts.

Les préconisations des experts ont été anticipées et intégrées au prochain contrat quinquennal. Les choix d'options au sein des 4 parcours de la future mention LLCER, anglais, espagnol, études européennes et internationales, droit-anglais, ont été élargis par le biais de mutualisations internes à la mention mais aussi entre les mentions portées par l'IECI; les orientations de la mention ont été ainsi clarifiées et s'appuient désormais sur les fondamentaux de la composante: les études culturelles et internationales (orientation du master LLCER également). La dimension préprofessionnalisante des formations a été mieux prise en compte: introduction d'UE préprofessionnalisantes en espagnol, et EEI où sont introduites dès le S4 des options préfigurant une poursuite d'études dans un parcours pro du futur master LLCER.